

## **Anaphore nominale et référence mentionnelle : le premier, le second, l'un et l'autre**

Francis Corblin, Maris-Christine Laborde

► **To cite this version:**

Francis Corblin, Maris-Christine Laborde. Anaphore nominale et référence mentionnelle : le premier, le second, l'un et l'autre. Walter De Mulder. Anaphores pronominales et nominales. Etudes pragmasémantiques,, Rodopi, pp.99-121, 2001. <ijn\_00000476>

**HAL Id: ijn\_00000476**

**[https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn\\_00000476](https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00000476)**

Submitted on 8 Apr 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Anaphore nominale et référence mentionnelle : le premier, le second, l'un et l'autre**

Francis CORBLIN

Marie-Christine LABORDE  
Paris IV

*Published in : De Mulder, W. et al. (2001) Anaphores pronominales et nominales. Etudes pragma-sémantiques, Rodopi., pp 99-121.*

## **1. Introduction**

L'observation des groupes nominaux sans nom du français donne lieu à de nombreuses questions. Par exemple, dans

- (1) Marc a choisi le pull bleu, moi le rouge

considère-t-on *rouge* comme un adjectif nominalisé ou est-ce une forme particulière dont la tête lexicale est absente ? La recherche du référent permet-elle de combler une lacune de sens, de référence ?

Nous nous attachons plus particulièrement à observer les groupes nominaux sans nom qui « paraissent recruter leur référent suivant l'ordre de leur mention » (Schneidecker 1998a). Nous reprenons en cela l'analyse de F. Corblin (Corblin 1998, 1999a et 1999b).

Nous étudions la résolution anaphorique dans un cadre formalisé (Discourse Representation Theory). Nous nous consacrons plus spécifiquement aux problèmes posés par la résolution des références mentionnelles (*le premier, le second, l'un, l'autre, celui-ci*).

La première partie de ce travail est centrée sur l'observation du phénomène linguistique. Nous essayons de justifier la reconnaissance d'un type spécifique de GN sans nom qui trouve son antécédent en prenant en compte les caractéristiques des mentions antérieures.

Nous examinons ensuite ces GN mentionnels dans un cadre de sémantique formelle : la DRT. Nous proposons un aménagement de la théorie standard afin de prendre en compte les processus de résolution anaphorique basés sur la matérialité du discours.

Dans la dernière partie, nous étudions en détail un exemple sur les plans linguistique et sémantique.

## 2. Problème linguistique

Parmi les groupes nominaux sans nom du français, nous distinguerons l'anaphore nominale de la référence mentionnelle. Nous définirons pour l'une et l'autre des propriétés spécifiques.

### 2.1. Les groupes nominaux sans nom

Les groupes nominaux sans nom se caractérisent d'une part par l'absence de nom ou de tête lexicale à l'intérieur d'un groupe syntagmatique faisant office de groupe nominal, et, d'autre part, par certaines propriétés spécifiques (voir sur ce point Corblin 1990).

Les GN sans nom peuvent se manifester notamment sous les formes suivantes :

- (1) Marc a choisi le pull bleu, moi *le rouge*
- (2) Marc a choisi le pull bleu, moi *le mien*
- (3) Marc a choisi le pull bleu, moi *celui* qui était rouge
- (4) Marc a choisi un pull, *celui-ci* était rouge
- (5) Marc s'est choisi plusieurs pulls, *le plus cher* était rouge

Les GN sans nom sont singularisés par les propriétés suivantes :

- ils permettent la dislocation à droite en *de N<sup>l</sup>* (Milner 1978) afin de spécifier le nom absent comme en (6) et (7) :

- (6) Marc a choisi *le bleu, de pull*
- (7) Marc a choisi *celui-ci, de pull*

- le groupe nominal s'accorde en genre avec son antécédent (8), mais pas obligatoirement en nombre (9) :

- (8) Marc a choisi une veste, *celle-ci* était rouge
- (9) Marc a choisi plusieurs pulls bleus, moi *un rouge*

- il peut y avoir disjonction des sources d'anaphore : l'objet est fourni par un antécédent dans le discours, et son identité par un pointage exophorique sur la situation de discours. Ce phénomène est flagrant dans l'utilisation suivante (10) de *celui-ci* :

---

<sup>1</sup> Jean-Marie Marandin, (c.p.) nous a fait remarquer que la notion de « dislocation à droite », héritée de Milner (1978) n'était sans doute pas justifiée. Le phénomène, que nous prenons ici comme un simple test, s'apparente en effet davantage à une apposition qu'à une véritable dislocation.

(10) En parlant de pull, *celui-ci* est rouge

- l'interprétation « humain par défaut » est facilement disponible en l'absence de toute marque anaphorique (cf. Corblin 1990, 1995)

## 2.2. Interprétation des GN sans nom : anaphore nominale et référence mentionnelle

Le terme « groupe nominal sans nom » est une notion morphosyntaxique. Du point de vue formel, il désigne une forme lacunaire, dépourvue de tête lexicale. La relation d'anaphore spécifique déclenchée par cette lacune consiste à « emprunter » au contexte une unité lexicale donnée, qui sera interprétée en lieu et place de l'unité lexicale manquante, d'où l'appellation d'anaphore 'nominale'.

Tous les groupes nominaux sans nom ne s'interprètent pas en fonction de l'anaphore nominale. Cela semble particulièrement évident pour les expressions dites lexicalisées :

(11) Je ne voterai peut-être pas pour *les verts*

*Verts*, en tant qu'adjectif, devrait modifier un terme, nom ou verbe... Pourtant, ici, il ne modifie rien, l'expression n'emprunte rien au contexte immédiat du discours pour saturer l'interprétation.

De même, pour l'interprétation « humain par défaut » en l'absence d'autre saturation possible, dans le discours ou dans la situation contextuelle, le groupe nominal sans nom peut s'interpréter sans emprunt discursif immédiat comme s'appliquant à un humain.

(12) *Les petits* sont toujours défavorisés

Il existe un type un peu différent de groupe nominal sans nom. Dans l'exemple (13), il est nécessaire de se référer au discours pour saturer l'interprétation, comme pour l'anaphore nominale :

(13) La pièce est parue avant le roman ; je préfère *la première au second* (Corblin 1999a)

Cependant, ce qui est très particulier ici, c'est qu'une expression comme *la première* a besoin pour être comprise, non seulement d'un antécédent, mais aussi d'une disposition particulière dans le discours lui-même. L'antécédent de *la première* est *la pièce* non seulement parce que les genres concordent, mais de plus parce que l'antécédent possible dans une série de mentions a une position particulière et précise. La phrase (14) paraîtrait bizarre :

(14) ? Le roman est paru avant la pièce ; je préfère *la première au second*

Le phénomène anaphorique joue, dans le cas précis de (13), essentiellement sur la matérialité du texte et sur la syntaxe : il utilise l'ordre strict des éléments mentionnés du discours immédiatement antérieur. Ainsi, *la première*, par exemple, désigne le même individu que *la pièce*, et cet individu est identifié comme la première mention de la série des deux mentions antérieures. Nous parlerons pour ce phénomène de 'référence mentionnelle', dénomination introduite dans Corblin (1998).

### 2.3. La référence mentionnelle et les propriétés des groupes nominaux sans nom

Les propriétés que nous avons évoquées pour les groupes nominaux sans nom anaphoriques ne se retrouvent pas pour la référence mentionnelle. Seul l'accord en genre avec l'antécédent est respecté. En revanche, la dislocation à droite est impossible.

(15) \* Le roman<sub>i</sub> est paru avant la pièce, mais le *premier*<sub>i</sub>, de roman, est bien meilleur

Si cet énoncé (15) était admissible, ce serait uniquement avec une interprétation par anaphore nominale, dans laquelle *le premier* référerait à un autre roman qu'à celui qui est mentionné à l'initiale de la phrase. S'il y a anaphore nominale, on interprétera *le premier (roman)* comme le premier roman d'une série dans le temps du monde (ordre d'écriture, de parution, etc...) et il s'opposera aux autres éléments de cette série. Dans l'exemple (15), la seule série présentée est hétérogène (*roman, pièce*) et il s'agit d'une série dans l'ordre des mentions, non dans l'ordre du monde.

Si on interprète la possibilité de la dislocation en *de* comme propriété associée à l'anaphore nominale, un exemple comme (15) semble établir que la référence mentionnelle, fondée sur l'ordre des mentions, ne relève pas de l'anaphore nominale.

On montrerait aisément que les autres propriétés caractéristiques de l'anaphore nominale ne sont pas vérifiées.

Ces différences de propriétés justifient l'hypothèse d'une catégorie de groupes nominaux sans nom dont le principe de fonctionnement n'est pas l'anaphore nominale.

### 2.4. Quelques exemples de références mentionnelles

En français, *le premier, le second* sont des GN sans nom admettant ce double fonctionnement (nominal et mentionnel).

*Celui-ci* est un terme un peu particulier. Il peut être employé en pointage exophorique, en anaphore nominale (4) et en référence mentionnelle. Dans le cadre de l'anaphore nominale, la dislocation à droite est possible ; elle est souvent utilisée dans les emplois exophoriques (16) :

(16) Donnez-moi celui-ci, de pull

Dans cet exemple, un nom est tiré de la situation d'énonciation pour interpréter *celui-ci*. Il est ensuite explicité dans le groupe en *de*. Pour la référence mentionnelle, la dislocation à droite est impossible.

- (17) Pierre a acheté un carnet et un cahier. *Celui-ci* durera forcément plus longtemps que *le second*
- (18) \*Pierre a acheté un carnet et un cahier. *Celui-ci, de cahier*, durera forcément plus longtemps que *le second*
- (19) \*Pierre a rencontré le directeur. *Celui-ci, de directeur*, s'est montré coopératif

Les particularités d'emploi de ce *celui-ci* anaphorique sont discutées dans Corblin (1998).

Le couple *l'un* et *l'autre* est un candidat naturel au double statut (nominal/mentionnel), bien qu'il pose, d'évidence, des problèmes particuliers sur lesquels nous reviendrons.

## 2.5. Quelques propriétés spécifiques des mentionnels

1. Ces expressions dénotent des individus qui sont effectivement mentionnés dans le discours. Il n'y a donc pas d'interprétation possible par renvoi exophorique. Ce n'est pas le cas des anaphores nominales, qui permettent de recouvrer un nom en fonction d'une situation d'énonciation rendant ce nom saillant sans qu'il ait été nécessairement prononcé.
2. Le mentionnel ne contraint en lui-même aucun type pour l'élément auquel il fait référence. C'est l'antécédent qui fournit toute l'information, y compris celle de type. Il est assez facile de se représenter un mentionnel comme un groupe nominal qui réfère à un individu préalablement introduit dans le discours, sans le référer à un type particulier, mais simplement en tant qu'individu préalablement mentionné. C'est de cette façon que nous interprétons l'impossibilité de la dislocation en *de N*, laquelle a typiquement pour fonction de rappeler le type de l'objet mentionné.
3. L'identification de l'antécédent se fait uniquement sur ses propriétés syntaxiques et sa position (ordre) dans le discours, même s'il est vrai

que le mentionnel introduit une contrainte de genre et de nombre sur les antécédents possibles.

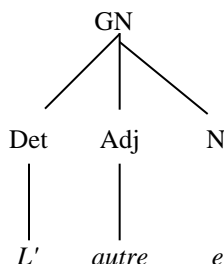
## 2.6. Quelques propriétés de *l'un* et de *l'autre*

A titre d'exemple nous avons étudié le cas de *l'un* et *l'autre*, *les uns* et *les autres* dans leurs emplois en anaphore libre, comme dans l'exemple suivant :

(20) Pierre connaît deux médecins. *L'un* est généraliste. *L'autre* est acupuncteur

Ces emplois et leur fonctionnement textuel sont étudiés en détail dans Schnedecker (1998 a et b).

(21)



Dans (20), *l'autre* est clairement un groupe nominal sans nom. Nous proposons de l'analyser syntaxiquement de la manière la plus simple, qui nous paraît être la moins éloignée de sa forme de surface. Cette analyse (qui n'est pas indiscutable) est seulement un moyen de dire que *l'autre* est constitué d'un déterminant, d'un adjectif et d'une tête lexicale (nom) absente.

Cette analyse ne peut être étendue à *l'un* sans discussion. Nous faisons l'hypothèse ici que *l'un* est un et un seul item lexical appartenant comme *un* à la catégorie des déterminants. Dans cette analyse *l'un* est une forme de *un* spécialisée à certains contextes. Ces deux formes sont en variation libre dans des contextes différents. En face de *l'un de mes amis*, nous trouvons *un de mes amis* sans qu'il soit très facile de percevoir une différence. Si en revanche le groupe nominal est dépourvu de complément, *l'un* est en général beaucoup plus utilisé que *un*. Dans cette analyse, on ne prend pas au sérieux la présence d'un article défini, et on ne lui prête aucune valeur sémantique ; en revanche, *l'un* reste bien syntaxiquement un défini, comme en témoigne le contraste *J'en veux un* / *\*j'en veux l'un*.

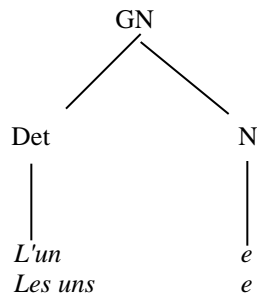
L'existence de la forme *les uns* rend cette hypothèse beaucoup moins satisfaisante, car elle semble bien indiquer que l'on a vraiment affaire à un article défini dans les deux formes. Mais des complications surgissent encore puisque *les uns* ne peut pas entrer en construction avec un complément

partitif (*\*les uns de mes amis*). Enfin, si nous avons dans les deux formes la présence d'un véritable article défini, nous rencontrons deux problèmes épineux :

1. quelle est la nature de *un* dans *l'un* et dans *les uns* ?
2. comment expliquer sémantiquement qu'un véritable défini maintienne, pour le syntagme dans son entier, le comportement d'un indéfini ?

Afin d'éviter ces difficultés, nous admettons donc que *l'un* et *les uns* sont des déterminants qui sont légitimes devant un GN réduit à une tête lexicale vide (*l'un*), ou qui ne sont légitimes que dans un GN réduit à une tête lexicale vide (*les uns*).

(22)



Nous admettons que *l'un* a un fonctionnement nominal si la mention antérieure introduit explicitement deux individus du même type :

(23) Il avait une moto et deux voitures. *L'une*, (de voiture) était mal en point

Nous admettons que *l'un* a un fonctionnement mentionnel, en particulier si la mention antérieure n'introduit pas explicitement de type :

(24) Pierre discutait avec Marc. *L'un* était enthousiaste, *l'autre* non

Pour *l'autre*, nous admettons également deux types de fonctionnement : un fonctionnement nominal, et un fonctionnement mentionnel. Le premier est illustré en (25) et le second en (26) :

(25) Il a deux enfants. *L'un* est marié et *l'autre* célibataire

(26) Jean et Pierre sont en désaccord. *L'un* veut vendre, *l'autre* non

### 3. Traitement des groupes nominaux sans nom en Théorie des Représentations du Discours

Le cadre théorique qui se propose naturellement pour traiter ces groupes nominaux est la Théorie des Représentations du Discours (Kamp et

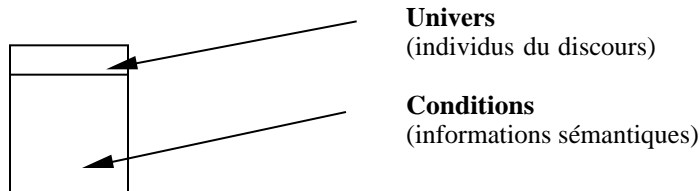


Reyle 1993), puisque la vocation essentielle de cette théorie est le traitement correct des relations d'anaphore. Nous rappelons, dans un premier temps, les éléments essentiels de la théorie. Puis, dans la mesure où il n'existe pas, à notre connaissance, de tentative pour traiter l'anaphore mentionnelle, nous considérons les aménagements nécessaires dans ce cadre.

### 3.1. La DRT : cadre général

La Théorie des Représentations du Discours (*DRT - Discourse Representation Theory*) (Kamp et Reyle 1993) permet de représenter sémantiquement les phrases successives du discours par mise à jour de la représentation sémantique d'un discours antérieur. La représentation sémantique d'un discours à un moment donné est une structure de représentation du discours (*DRS - Discourse Representation Structure*). Dans la version de Kamp et Reyle (1993), une DRS a la forme d'une boîte et est composée de deux parties. La première contient les marqueurs ou référents du discours. Ceux-ci symbolisent les individus présents dans le discours. Ils forment l'Univers du discours. La deuxième partie réunit les conditions satisfaites par les marqueurs dans le discours (Conditions du discours). Ces conditions définissent les contraintes qui pèsent sur les individus susceptibles de vérifier le discours considéré.

(27) Schéma d'une DRS d'après Kamp et Reyle (1993)



La mise à jour de la DRS se fait par l'intermédiaire de règles associées aux catégories syntaxiques des mots du discours. Le nom propre, par exemple, a un traitement particulier qui, d'une part, lui associe un marqueur, puis, d'autre part, détermine une condition d'égalité qui le caractérise. Ce nom propre est ensuite remplacé par son marqueur dans le discours. L'exemple suivant 0 sera représenté ainsi :

(28) Pierre chante

$x$   
 $x = \text{Pierre}$   
 $\text{chante}(x)$

Ce qui va nous intéresser ici, c'est plus particulièrement la façon dont la DRT traite les références anaphoriques.

La DRT propose une représentation des relations anaphoriques mais ne fournit pas de méthode de résolution des anaphores. Elle ne permet pas d'identifier, de façon précise, l'antécédent d'une anaphore. Elle oriente cependant la réflexion sur l'accessibilité de l'antécédent : un marqueur accessible est un antécédent possible pour l'anaphore.

### 3.2. La DRT et l'anaphore

$\beta$  La DRT représente le pronom anaphorique et son antécédent dans la mesure où celui-ci est contenu dans le discours. Elle ne traite pas, dans ses versions simplifiées, les références déictiques du pronom. Le problème principal est, bien entendu, d'identifier cet antécédent.

Que va faire la DRT afin de traiter un pronom ?

- introduire un nouveau marqueur  $\alpha$  pour le GN pronominal,
- identifier  $\alpha$ , si possible, avec un autre marqueur précédemment introduit dans le discours. On utilisera la condition d'égalité : ' $\alpha = \beta$ '.  $\beta$  doit être un marqueur du discours convenable pour le pronom et accessible.

(29) Pierre chante. Il joue de la guitare

$x$ $u$	
x=Pierre	
chante(x)	
joue de la guitare(u)	
u = x	

C'est le terme 'convenable' qui est difficile à définir. Ici,  $x$  est le seul marqueur disponible.

La version standard simplifiée de la DRT, exposée le plus souvent avec des exemples empruntés à l'anglais, adopte la démarche suivante : les informations grammaticales de l'antécédent sont en quelque sorte converties en informations sémantiques. Ainsi, le nom propre *Pierre*, masculin singulier en français, a introduit dans le discours un référent de discours dit *atomique* symbolisé par une lettre minuscule ( $x$ ). Le pronom masculin singulier *il* correspond, par hypothèse à un référent de discours atomique ( $u$ ) : on cherchera donc dans l'univers du discours en cours d'interprétation, un référent de discours du même type sémantique. On cherchera à identifier ces deux référents de discours, en déclenchant éventuellement une vérification plus fine sur les *sortes* des référents de discours considérés.

La négation a pour effet de rendre inaccessible un antécédent inclus dans sa portée.

$\frac{x}{x=\text{Pierre}}$ <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <math display="block">\frac{y}{\text{guitare}(y)}</math> <math display="block">\neg \text{possède}(x, y)</math> </div> $\text{noire}(u)$ $u = ?$	<p>(30) Pierre n'a pas de guitare. ? Elle est noire.</p> <p>Le marqueur <math>y</math> introduit pour <i>guitare</i> est inaccessible en dehors de la portée de la négation.</p> <p>Le marqueur <math>u</math> ne peut pas trouver d'antécédent dans cette DRS.</p>
--	---

$\beta$  Pour les pronoms réfléchis, un nouveau marqueur s'identifie avec le marqueur lié au sujet et déjà introduit dans la DRS.

$\frac{x \quad u}{x=\text{Pierre}}$ $\text{parle}(x, u)$ $u = x$	<p>(31) Pierre se parle.</p>
--	------------------------------

$\beta$  Le groupe nominal possessif est soumis aux mêmes contraintes syntaxiques. Il existe de plus une relation sémantique de possession entre lui et son antécédent.

$\frac{x \quad y \quad u}{x=\text{Pierre}}$ $\text{guitare}(y)$ $\text{appartient}(y, x)$ $\text{adore}(x, y)$	<p>(32) Pierre adore sa guitare.</p> <p><math>\beta</math> Le dernier point concernant la référence anaphorique que traitent Kamp et Reyle est l'anaphore temporelle. Ces auteurs considèrent que les phrases sont reliées entre elles par un lien anaphorique d'ordre temporel. Si on prend en compte le temps dans le discours, les phases de ce discours sont interprétées comme étant reliées temporellement aux phases qui précèdent. Cette relation peut (ou non) s'établir par l'intermédiaire d'un adverbe de temps. Il faut alors définir différents marqueurs qui noteront le temps de l'énonciation (<math>n</math>), le temps de référence (<math>Rpt</math>) ainsi qu'une suite de temps associés à des événements et qui se définiront les uns par rapport aux autres par des relations de précedence ou d'inclusion.</p>
--	---

### 3.3. Limites du traitement

Les présentations classiques de la DRT se limitent à poser des contraintes sur les mécanismes d'anaphore, particulièrement celles qui

s'expriment en termes d'accessibilité. Les DRS contiennent essentiellement des informations d'ordre sémantique même si la notion de référent du discours est aussi une information d'ordre mentionnel. En effet par « information d'ordre sémantique », nous comprenons les informations qui relèvent des caractéristiques du monde décrit alors que par « information mentionnelle », nous disons que la présence d'un marqueur ou référent du discours note non seulement l'existence d'un individu, mais aussi que cet individu a été mentionné dans le discours.

Il est possible d'adjoindre des conditions « formelles » comme le genre arbitraire d'une langue (en français), mais le contenu des DRS devient alors assez hétérogène, mêlant des contraintes sur le monde décrit et des informations « purement grammaticales » sur les propriétés des groupes nominaux introducteurs.

Les DRS contiennent aussi des informations indirectes et partielles sur l'ordre des expressions introductrices si les référents du discours sont associés à des indices numériques successifs, ce qui est, en pratique, le cas. Mais l'ordre de traitement des référents de discours n'est pas nécessairement l'ordre linéaire des expressions qui les ont mentionnés dans le contexte immédiat.

Toutes ces raisons militent pour une représentation spécifique et distincte des informations mentionnelles pertinentes pour les résolutions anaphoriques, particulièrement celles des références mentionnelles.

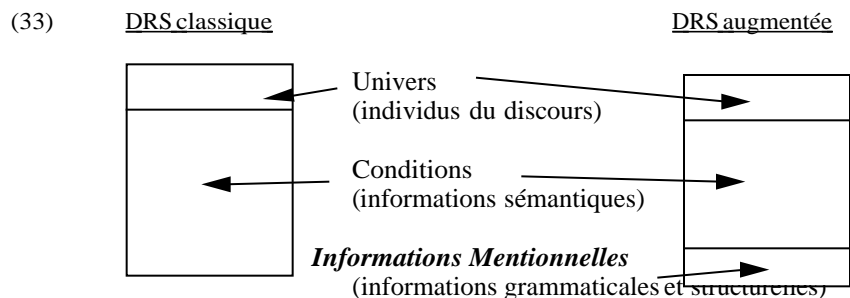
### 3.4. Un traitement généralisé pour l'anaphore

La deuxième partie de la boîte (DRS) contient les informations sémantiques du discours antérieur. Afin de nous donner les moyens de résoudre les anaphores (notamment les références mentionnelles), nous introduisons, dans la DRS, une troisième zone destinée à recevoir des informations supplémentaires, purement formelles et syntaxiques (par exemple la catégorie syntaxique, le genre, le nombre, l'ordre des mentions dans le discours). Nous appelons ces nouvelles données les « informations mentionnelles » du discours.

Les informations dont nous avons besoin pour rechercher l'antécédent d'un pronom de type *il/elle* sont réparties dans toute la DRS. Il s'agit, en effet, à la fois d'informations sémantiques et d'informations grammaticales. Nous dirons que le pronom travaille sur toute la DRS. En revanche, les références mentionnelles n'ont besoin, elles, que d'informations grammaticales ou structurelles, celles donc qui figurent dans la troisième zone de la DRS (les informations mentionnelles).

La zone des informations mentionnelles pourra être périodiquement réinitialisée de manière à rendre compte de la pertinence uniquement locale de

ces informations. La périodicité de cette réinitialisation ne sera pas discutée ici.



En elle-même, la notion de marqueur, dans l'univers du discours, est déjà une information de type mentionnel. En introduisant pour chaque individu du discours un marqueur ou référent du discours, la DRS matérialise l'existence de la mention de cet individu dans le discours. De même, comme nous l'avons dit au paragraphe 3.3, cette liste de marqueurs porte en elle un ordonnancement des mentions hérité du discours. Cependant, et c'est ce que nous voudrions améliorer, le marqueur n'est pas exploité comme information mentionnelle mais seulement comme une variable à lier. Nous pouvons étendre l'utilisation du marqueur en lui donnant une dimension mentionnelle. C'est ce qui est fait dans la troisième zone de la DRS.

#### 4. Représentation de relations anaphoriques

Nous ne présentons pas ici une proposition générale pour la représentation des informations mentionnelles, mais seulement une proposition basée sur un court fragment de français.

##### 4.1. L'anaphore nominale

Reprenons l'exemple (20), répété ci-dessous.

(20) Pierre connaît deux médecins. *L'un* est généraliste. *L'autre* acupuncteur

β Nous avons analysé au paragraphe 2.6 l'interprétation sémantique des groupes nominaux sans nom *l'un* et *l'autre*. De cette analyse nous pouvons exprimer, pour *l'un*, une règle de fonctionnement du type suivant :

(34)

Soit :

- \* une partie du discours de la forme  $S = \alpha - l'un - \beta$
- \*  $DRSp = drs([x_1, x_2, \dots, x_n], [c_1, c_2, \dots, c_n], [i_1, i_2, \dots, i_n])$

*Construction :*

- . Introduire un nouveau marqueur  $x_{n+1}$
- . Rechercher dans la liste des Informations Mentionnelles un groupe nominal pluriel précédemment introduit,  $x_i$ , pour lequel la contrainte de genre est respectée. S'il n'existe pas, l'instantiation de *l'un* n'est pas possible.
- . Noter l'appartenance de  $x_{n+1}$  au groupe déjà introduit par  $x_i$  avec une condition de la forme **appartient**( $x_{n+1}$ ,  $x_i$ ).
- . Remplacer *l'un* par  $x_{n+1}$  dans S.
- . Ajouter, dans la liste des informations mentionnelles, une information de forme :

$x_{n+1}$ , *anaphore, l'un, masc, sing(1)*

- $\alpha$  note ce qui précède *l'un* dans le discours, et  $\beta$  ce qui suit.
- La  $DRSp$  est la DRS principale (par opposition à une DRS enchâssée comme pour la négation).
- La première liste ( $[x_1, x_2, \dots, x_n]$ ) est celle des marqueurs du discours symbolisant les individus contenus dans le discours.
- La deuxième liste ( $[c_1, c_2, \dots, c_n]$ ) matérialise la liste des conditions satisfaites par les individus dans le discours.
- Quant à la dernière liste,  $[i_1, i_2, \dots, i_n]$ , elle représente, pour la phrase précédente, les informations mentionnelles inhérentes aux référents de discours. Nous savons que l'antécédent de *l'un* doit faire partie d'un groupe nominal pluriel ou coordonné, précédemment introduit, pour lequel la contrainte de genre est respectée. Le fragment du discours, extrait de l'exemple (20) '*Pierre connaît deux médecins. L'un est généraliste.*' sera représenté ainsi après application de la règle :

(35)

$x$	$Y$	$v$
$x$ =Pierre	médecin( $Y$ )	
$card(Y)$ =2	$\text{connaît}(x, Y)$	
	$\text{appartient}(v, Y)$	
	généraliste( $v$ )	
$x$ , nom_propre, Pierre <sub>masc</sub> ,sing(1)	$Y$ , nom,médecin <sub>masc</sub> ,plur(2)	$v$ , anaphore,l'un, masc, sing(1)

- La condition  $card(Y)=2$  a été introduite lors du traitement du groupe nominal *deux médecins*.
- Le verbe copule suivi d'un attribut (*est généraliste*) est traité comme un prédicat d'arité 1, l'arité étant le nombre d'arguments attendu par le prédicat.

β Le groupe nominal sans nom *l'autre* fait appel à deux références, celle du groupe nominal pluriel ou coordonné auquel le référent de discours qu'il introduit appartient, et un individu du même groupe, déjà mentionné et différent de lui.

En fait, nous proposons une analyse qui tient compte de la sémantique des composants du GN *l'autre*. La présence de *autre* exige la prise en compte d'une référence antérieure, dite ici « repère »<sup>2</sup>, propriété vérifiée pour tout GN qui comporte *autre*. En outre, le défini singulier impose que *l'autre* s'applique à un individu atomique. Ceci impose que l'on puisse extraire la référence de *l'autre* d'un domaine d'individus tel que le cardinal de ce domaine amputé du cardinal du repère donne pour résultat 1<sup>3</sup>.

(36) Pierre connaît trois médecins. Les *deux premiers* sont acupuncteurs, *l'autre* est généraliste

En (36), le repère est constitué par *les deux premiers* et le domaine par *trois médecins*. Si on examine les données avec attention, on remarque une contrainte qui est directement en relation avec la notion d'anaphore mentionnelle.

- (37) Pierre connaît Richard, Jean et Marc. Richard et Jean sont acupuncteurs, \**l'autre* est généraliste
- (38) Pierre connaît trois médecins. Deux de ces médecins sont acupuncteurs, *l'autre* est généraliste
- (39) Pierre connaît trois médecins, Richard, Jean et Marc. Richard et Jean sont acupuncteurs, ?*l'autre* est généraliste

Si nous considérons (38) comme un cas d'anaphore nominale, nous observons que le repère du GN *l'autre* est de nature à fournir le nom demandé par l'anaphore nominale (*médecin*). D'où on déduit la proposition de

<sup>2</sup> Les termes de « domaine » et « repère » ont aussi été utilisés par Marleen Van Peteghem " (Van Peteghem 1995, 1999) : "*autre* présuppose toujours un repère, comparable dans une certaine mesure (...) l'antécédent" (Van Peteghem 1995). Nous ne discuterons pas ici les différentes analyses.

<sup>3</sup> La condition  $cardinal(domaine) - cardinal(repère) = 1$  s'applique à une deuxième mention exprimée par un GN au singulier (*l'autre*). Pour un GN au pluriel, nous devrions généraliser la condition suivant le schéma :  $cardinal(2ème\ mention) = cardinal(domaine) - cardinal(repère)$ .

généralisation : l'anaphore nominale concernant *l'autre* doit être satisfaite par son repère, ou encore : le repère de *l'autre* anaphorique nominal, doit être un GN pourvu d'un nom. Si (39) est réellement mal formé, comme nous le pensons, c'est bien une généralisation de ce type qui est nécessaire. En revanche, la mauvaise formation de (37) s'explique seulement si l'on fait l'hypothèse symétrique : le repère de *autre* mentionnel doit être lui-même anaphorique mentionnel. Nous pensons pouvoir confirmer cette hypothèse grâce à l'exemple suivant :

(40) Pierre, Marc et Jean vont s'associer. Les *deux premiers* sont acupuncteurs, *l'autre* est généraliste

C'est, en effet, *les deux premiers* (mentionnel) qui légitime l'interprétation de *l'autre*. On notera que (41) est bizarre :

(41) Pierre, Marc et Jean vont s'associer. Pierre et Jean sont acupuncteurs, *l'autre* est généraliste

La généralisation devrait sans doute être affinée au vu de l'exemple suivant :

(42) Pierre, Marc et Jean vont s'associer. *Deux d'entre eux* sont acupuncteurs, *l'autre* est généraliste

Si (42) est acceptable, c'est sans doute que *deux d'entre eux* est à intégrer à la classe des mentionnels, point que nous ne discutons pas ici.

Nous proposons la règle suivante pour *l'autre* anaphorique nominal :

(43)

*Soit :*

\* une partie du discours de la forme  $S = \alpha - l'autre - \beta$

\*  $DRSp = drs([x_1, x_2, \dots, x_n], [c_1, c_2, \dots, c_n], [i_1, i_2, \dots, i_n])$

*Construction :*

. Introduire un nouveau marqueur  $x_{n+1}$

. Rechercher un marqueur repère  $x_i$  déjà introduit à la suite d'un GN pluriel  $X_j$  ou à la suite d'une configuration légitimant un pronom pluriel.

. Le marqueur repère  $x_i$  doit être un groupe nominal à tête lexicale.

. Vérifier la condition suivante :  $card(X_j) - card(x_i) = 1$

. Noter l'appartenance de  $x_{n+1}$  au groupe déjà introduit par  $x_i$  : **appartient**( $x_{n+1}$ ,  $x_i$ ).

. Remplacer *l'autre* par  $x_{n+1}$  dans S

. Ajouter, dans la liste des informations mentionnelles, une information de forme :

$x_{n+1}$  *anaphore, l'autre, masc, sing(1)*



Nous avons appelé le marqueur symbolisant le premier élément du groupe introduit dans le discours le **marqueur repère**. L'exemple complet (20) sera représenté ainsi :

(44)

x	Y	v	w
x=Pierre			
médecin(Y)			
card(Y)=2			
connaît(x, Y)			
appartient(v, Y)			
généraliste(v)			
appartient(w, Y)			
acupuncteur (w)			
card(Y) - card(w) = 1			
x, nom_propre, Pierre, masc, sing(1)			
Y, nom, médecin, masc, plur(2)			
v, anaphore, l_un, masc, sing(1)			
w, anaphore, l_autre, masc, sing(1)			

#### 4.2. La référence mentionnelle

Dans l'exemple (45), les groupes nominaux sans nom *le premier* et *le second* sont interprétés comme références mentionnelles.

(45) Pierre connaît Richard et Antoine. *Le premier* est médecin généraliste. *Le second* est médecin acupuncteur

Le groupe nominal coordonné formé par les noms propres *Richard* et *Antoine* permet de distinguer séparément deux individus faisant partie du groupe. *Le premier* fait référence au premier individu mentionné (*Richard*) et *le second*, au deuxième (*Antoine*). De même dans l'exemple (46), *l'un* et *l'autre* font référence à l'un et à l'autre des individus mentionnés séparément :

(46) Pierre connaît Richard et Antoine. *L'un* est médecin généraliste. *L'autre* est médecin acupuncteur

Nous aurons pour les mentionnels qui n'exigent pas de repère (*l'un*, *le premier*, *le Nième*), la règle suivante :

(47)

*Soit :*  
 \* une partie du discours de la forme  $S = \alpha - \textit{mentionnel} - \beta$   
 \*  $\text{DRSp} = \text{drs}([x_1, x_2, \dots, x_n], [c_1, c_2, \dots, c_n], [i_1, i_2, \dots, i_n])$

*Construction :*  
 . Introduire un nouveau marqueur  $x_{n+1}$   
 . Rechercher dans la liste des Informations Mentionnelles soit une liste de marqueurs récemment mentionnés (**L**), soit un groupe nominal pluriel  $X_i$  pour lequel la contrainte de genre est satisfaite. Si aucun de ces deux éléments n'existe, la résolution de *mentionnel* n'est pas possible.  
 . Si *mentionnel* = « le premier » et si l'identité de genre est satisfaite, déclarer  $x_{n+1}$  identique au premier élément de la liste **L** ou noter l'appartenance de  $x_{n+1}$  au groupe déjà introduit par  $X_i$  avec une condition de la forme **appartient**( $x_{n+1}$ ,  $X_i$ ). Appliquer la même règle si *mentionnel* = « le  $i$ ème ».  
 . Si *mentionnel* = « l'un », noter l'appartenance de  $x_{n+1}$  au groupe déjà introduit par  $X_i$ , ou au groupe associé à la liste **L**, avec une condition de la forme **appartient**( $x_{n+1}$ ,  $X_i$ ).  
 . Remplacer *mentionnel* par  $x_{n+1}$  dans **S**.  
 . Ajouter, dans la liste des informations mentionnelles, une information de forme :  
      $x_{n+1}$  *anaphore, mentionnel, domaine*( $X_i/L$ ), *masc, sing*(1)

La possibilité d'avoir comme antécédent un élément compris dans une liste **L** ou un groupe nominal pluriel nous conduit à introduire dans l'information mentionnelle, une information supplémentaire de type *domaine*( $X_i/L$ ) ou  $X_i$  est le groupe nominal pluriel et **L** une liste non déterminée de manière fixe.

Nous aurons, pour *l'autre*, la règle suivante :

(48)

*Soit :*  
 \* une partie du discours de la forme  $S = \alpha - \textit{l'autre} - \beta$   
 \*  $\text{DRSp} = \text{drs}([x_1, x_2, \dots, x_n], [c_1, c_2, \dots, c_n], [i_1, i_2, \dots, i_n])$

*Construction :*  
 . Introduire un nouveau marqueur  $x_{n+1}$

. Rechercher le dernier marqueur de type mentionnel introduit  $x_i$  et le groupe pluriel « domaine » de ce marqueur,  $X_j$ . Si le marqueur repère  $x_i$  n'existe pas, la résolution de *l'autre* n'est pas possible.

. Vérifier que le cardinal du domaine amputé du cardinal du repère est 1 :  $\text{card}(X_j) - \text{card}(x_i) = 1$ .

. Noter l'appartenance de  $x_{n+1}$  au groupe déjà introduit par  $X_j$  : **appartient**( $x_{n+1}$ ,  $X_j$ ).

. Remplacer *l'autre* par  $x_{n+1}$  dans **S**

. Ajouter, dans la liste des informations mentionnelles, une information de forme :

$x_{n+1}$  *anaphore, l'autre, masc, sing(1)*

Cette règle autorise *l'autre* à utiliser comme repère *l'un, le premier, les uns, deux d'entre eux*, etc..., c'est-à-dire l'ensemble des formes traitées par la règle du *mentionnel*.

Nous représenterons les exemples (45) et (46) de la façon suivante en découpant le procédé en étapes successives :

x   y   z
x=Pierre y=Richard z=Antoine connaît(x, y) connaît(x, z)
x, nom_propre, Pierre, masc, sing(1) y, nom_propre, Richard, masc, sing(1) z, nom_propre, Antoine, masc, sing(1)

(49) Pierre connaît Richard et Antoine

On introduit, en zone d'informations mentionnelles, les informations inhérentes à chacun des trois individus. Une liste *L* potentielle est créée (mais non matérialisée) qui contiendrait *x*, *y* et *z*.

Passons à l'étape suivante :

(50) ...*Le premier* est médecin généraliste

x   y   z   u
x=Pierre y=Richard z=Antoine connaît(x, y) connaît(x, z) médecin généraliste (u) <b>u =y (?)</b>
x, nom_propre, Pierre, masc, sing(1) y, nom_propre, Richard, masc, sing(1) z, nom_propre, Antoine, masc, sing(1) u, anaphore, le_premier, domaine(y,z), masc, sing(1)

Le référent de discours  $u$  a comme antécédent le premier élément de la liste  $L$ . Mais sur quelle liste faut-il opérer ?

-  $[x, y, z]$ , soit tous les référents de discours contenus dans la zone des informations mentionnelles et qui peuvent convenir ?

- ou  $[y, z]$ , une liste construite à partir de la coordination *et* ? La construction de la liste n'est pas déterministe.

Mais dès que le début de la liste  $L$  est affirmé, il n'existe plus aucun problème quant à la suite des mentions. Ici, si  $[y, z]$  est choisi comme liste, on dérive  $u = y$ .

(51) ..*Le second* est acupuncteur

x	y	z	u	v
x=Pierre	y=Richard	z=Antoine	connaît(x, y)	connaît(x, z)
			médecin généraliste (u)	u=y
			acupuncteur(v)	v=z
x, nom_propre, Pierre, masc, sing(1)				
y, nom_propre, Richard, masc, sing(1)				
z, nom_propre, Antoine, masc, sing(1)				
u, anaphore, le_premier, domaine(y,z), masc, sing(1)				
v, anaphore, le_second, domaine(y,z), masc, sing(1)				

Afin de distinguer l'interprétation de *l'un/l'autre* (46) de celle de *le premier/le second* (45), nous pourrions introduire une disjonction, les groupes nominaux sans nom dans (46) n'étant pas forcément ordonnés strictement comme leurs antécédents :

(46) Pierre connaît Richard et Antoine. *L'un* est médecin généraliste, *l'autre* est acupuncteur

(52)

x	y	z	u	v
x=Pierre	y=Richard	z=Antoine	connaît(x, y)	connaît(x, z)
			médecin généraliste (u)	(u=y) ∨ (u=z)
			acupuncteur(v)	(v=z) ∨ (v=y)
x, nom_propre, Pierre, masc, sing(1)				
y, nom_propre, Richard, masc, sing(1)				
z, nom_propre, Antoine, masc, sing(1)				
u, anaphore, le_premier, domaine(y,z), masc, sing(1)				
v, anaphore, le_second, domaine(y,z), masc, sing(1)				

Pour faciliter la lecture, nous n'avons pas représenté ici, les conditions sur les cardinaux.

Comme l'a analysé Schnedecker (Schnedecker 1998a et b), c'est le point de repère qui compte et non pas l'ensemble (ou domaine) : il n'y a pas forcément de relation directe entre l'ensemble et *l'autre* .

## 5. Conclusion

Nous considérons que les groupes nominaux sans nom sont lacunaires tant sur le plan de la forme (il leur manque leur tête lexicale) que sur le plan du sens. Cette double lacune peut être comblée par la recherche de l'antécédent. On peut cependant distinguer deux sous-groupes fonctionnant différemment quant à la référence anaphorique :

- D'une part les groupes nominaux sans nom qui peuvent retrouver leur antécédent par l'anaphore nominale.
- D'autre part, les groupes nominaux sans nom dont la disposition matérielle du segment linguistique antérieur est cruciale pour assurer la mise en relation.

Comment représenter de façon formelle ces liens anaphoriques ? Nous avons choisi comme modèle de base celui de la DRT (Discourse Representation Theory). Nous avons mis en place un modèle général de représentation pour les informations mentionnelles. Ce modèle permet de résoudre l'anaphore ou du moins permet d'exprimer concrètement les informations nécessaires à la résolution anaphorique. Nous avons aménagé les règles standard de la DRT pour la construction des DRS et nous en avons créées de nouvelles sur le même schéma afin de prendre en compte les phénomènes qui nous intéressaient.

Il semble que l'examen comparatif des différents types d'anaphores que nous avons distingués pourrait permettre de formuler des propositions sur le genre d'organisation accessible aux résolutions anaphoriques et de la composition des facteurs pertinents.

Au plan de la formalisation, il serait intéressant de s'attacher à intégrer en Théorie des Représentations du Discours, les informations pertinentes pour la résolution anaphorique et les mécanismes de résolution eux-mêmes. Cela signifie, sans nul doute, complexifier le modèle actuel, qui ne contient que les informations minimales nécessaires relatives aux antécédents accessibles des pronoms. Nous aurons à essayer de traiter formellement les différents types d'informations qui composent la représentation du discours à un moment donné de son traitement par l'interpréteur.

Certaines questions, comme celle de la durée de vie d'une information mentionnelle (ou jusqu'à quand peut-on se référer par une anaphore à un

individu expressément présent dans le discours ?) doivent être étudiées en détail afin de déboucher sur des règles de mise à jour de la DRS.

## Références

- Coene, M. (1999). Hommages à Liliane Tasmowski, Unipress, Padoue.
- Corblin, F. (1990). "Les groupes nominaux sans noms du français", in Kleiber G. et Tyvaert J-E (éds), 63-80.
- Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de références*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Corblin, F. (1998). "Celui-ci anaphorique : un mentionnel", *Langue Française*, n°120. 33-43.
- Corblin, F. (1999 a). "Les références mentionnelles: le premier, le dernier, celui-ci", in A. Mettouchi (éds), 107-123.
- Corblin, F. (1999 b). "Mentional references and familiarity break", in M. Coene (éds). 535-544.
- Kamp, H. et U. Reyle, (1993). *From discourse to logic : Introduction to model theoretic. Semantics of natural language. Formal logic and Discourse Representation Theory*. Dordrecht, Kluwer Academic Publisher.
- Kleiber, G. (1994) *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kleiber, G. et Tyvaert J.-E. (1990). *L'anaphore et ses domaines, Recherches linguistiques*. Metz, Université de Metz.
- Laborde, M-C. (1999) *DRT et groupes nominaux sans nom : anaphore nominale et référence mentionnelle*, DEA, Paris 7.
- Marandin, J-M. (1997 a) "Pas d'entité sans identité : l'analyse des groupes nominaux 'DET+A' ", in *Mots et grammaires* Paris 1997. 130-164.
- Marandin, J-M. (1997 b) "Une autre perspective sur la dépendance contextuelle des GN sans nom du français", in *Relations anaphoriques et (in)cohérence*. Amsterdam, De Mulder, Tasmowski et Vetter, (éds) Amsterdam-Atlanta Rodopi. 135-157.
- Mettouchi, A ; Quintin, H. (1999). "La référence (2). Statut et processus", in *Travaux linguistiques du CERLICO*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Milner, J-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- Schnedecker, C. (1998 a). "Couples anaphoriques et cohésion discursive : quand l'un/l'autre font bande à part", in *La cohérence textuelle : anaphores verbales et (pro)nominales*. Arras, 26-27 mai 1998.
- Schnedecker, C. (1998 b). "L'un et l'autre ou quelques aspects d'une union libre", in *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 1998. 35-53.
- Van Peteghem, M. (1995), "L'«indéfini» AUTRE : analyse sémantico-référentielle ou en quoi autre est déictique", in : R. Van Deyck, (éds) *Diachronie et variation linguistique. La deixis temporelle, spatiale et personnelle*. Gand, Communication et Cognition. 87-114.

Van Peteghem, M. (1999). "L'indéfini '*autre*' : déterminant ou adjectif ? Etude comparée français-espagnol-italien-roumain", *Cahier de l'institut linguistique de Louvain*.

Zribi-Hertz, A. (1991). "Grammaire et empathie : à propos du pronom français *celui-ci*", in L. Tamowski et A. Hertz (éds), 568-582.